



COMPTE RENDU DU CTL du 20 avril 2021

Cette instance s'est déroulée en mode mixte : les syndicats en audio et les membres de l'administration en présentiel avec une qualité de son déplorables...

Rappel ordre du jour :

- 1/ Votes des PV des CTL tenus ces derniers mois ;
- 2/ Compte rendu du budget 2020 et perspectives 2021 : pour information ;
- 3/ Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein du SIE départementale : pour information ;
- 4/ Modification du lieu de dépôt des déclarations et actes d'engagement relatifs à la taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France ou taxe de 3 % pour les entreprises étrangères non établies en France : pour information ;
- 5/ Bilan campagne IR 2020 : pour information ;
- 6/ Questions diverses.

1/ Votes des PV :

Il s'agit pour les syndicats d'apporter des observations et de veiller aux bonnes retranscriptions de l'environnement et des propos tenus par les différents intervenants lors de ces instances.

- PV du CTL du 19 novembre 2020 relatif aux NRP : votes POUR des syndicats ;
- PV du CTL du 11 décembre 2020 relatif aux modifications des horaires d'accueil du SPFE et de la présentation des résultats de l'observatoire interne : votes POUR des syndicats ;
- PV du CTL du 19 janvier 2021 relatif aux accueils de proximité à Bologne et Val de Meuse : SOLIDAIRES 52 a refusé de signer et à voter CONTRE ce PV, car les personnes nommées en qualité d'expert de l'administration n'étaient pas présentes en début de séance et que cette instance n'avait pas été préparée par l'administration.
Solidaires 52 demande à cette occasion que soit précisé le nom du secrétaire de l'administration pour la séance du jour.

Forcé de constater que la non préparation de l'instance est une pratique qui devient récurrente...

- PV du CTL du 25 janvier 2021 relatif au dossier emploi PLF 2021 : Solidaires 52 s'est abstenu n'ayant pas siégé pour les raisons évoquées dans la liminaire lue en début de séance.

2/ CR budget 2020 et perspectives 2021

Exercice 2020 :

Malgré la crise sanitaire intervenue au cours de l'année, l'exécution 2020 a pu être

réalisée sans dépassement budgétaire, soit 994 651 €.

Quelles dépenses ?

Santé, sécurité et améliorations diverses :

– l'intensification des prestations de nettoyage des locaux : mise en place d'une prestation exceptionnelle de nettoyage avec la désinfection des points de contact à la mi-journée pour un coût de 5 500 € mensuel.

SOLIDAIRES 52 observe que cette prestation n'est pas effectuée systématiquement notamment sur le site rue de Lorraine.

(Merci de nous signaler si vous observez ce manquement dans vos locaux.)

– la prise en charge par la DDFIP du coût mensuel du déplacement d'un vigile sur la Cité administrative soit 5 276,28 € sur l'année ;

– un surcoût du poste téléphonie pour l'organisation des audioconférences soit 16 000 € ;

– l'achat d'importants stocks de matériel de protection : masques, plexiglas, gel hydroalcoolique soit 16 000 € de dépense ;

– matériel ergonomique, store, amélioration de l'éclairage...

Informatique :

Les investissements informatiques réalisés en 2020 sont restés particulièrement conséquents malgré la prise en charge des achats d'ordinateurs portables par l'administration centrale. Des commandes ont été passées pour faciliter le télétravail : souris, adaptateurs, câbles... pour 25 000 €.

Immobilier :

Déménagement des bureaux de la direction rue Bouchardon sur le site 5 rue Lorraine.

Pour un coût global de ?

Première et non la dernière demande de précision pour laquelle nous n'obtiendrons pas de réponse en séance...

Quelles économies réalisées ?

– Rationalisation et restructuration des implantations départementales comme la résiliation du bail locatif des anciens locaux de la trésorerie hospitalière : 18 077 €

À noter que la DDFiP reste gestionnaire encore en 2021 sur le site rue Bouchardon. Ce bâtiment a été remis au service des Domaines de Strasbourg pour sa mise en vente.

– affranchissement : baisse de 42 000 € entre 2019 et 2020 ;

– ligne impressions / reproductions 27 300 € en 2020 contre 44 689 € en 2019, cette baisse s'explique par le déploiement du marché SOLIMP 3 : rationalisation du parc de solution d'impression, les périodes de confinement et l'augmentation des télétravailleurs

SOLIDAIRES 52 remarque que cette solution de rationalisation a ces limites surtout lorsque le télétravailleur souhaite rationaliser son temps au bureau pour lancer ses impressions et que le miopieur attend désespérément un technicien compétent.

– les frais de déplacement et de formation expliqués par la crise sanitaire

Le tableau présentant les dépenses et économies réalisées fournit comme document support de ce CTL, nous interroge sur plusieurs points : frais bancaires, frais de justice, achat-location de matériel avec aucun achat de mobilier...

SOLIDAIRES 52 demande donc des explications mais là encore pas de réponse : « nous reviendrons vers vous... »

Perspectives pour 2021 :

Budget : 963 213 € avec une baisse par rapport à 2020 de 14 527 €.

Les prévisions d'exécution ont été établies en tenant compte des dépenses inhérentes à la crise sanitaire d'ores et déjà connues et/ou fortement prévisibles.

Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet, car il s'agit là de prévisionnel, si vous souhaitez plus de précisions, contactez-nous !

3/Concentration de l'ensemble du recouvrement forcé des créances patrimoniales au sein des SIE :

À compter du 01/12/2020, le recouvrement forcé des créances patrimoniales étant intégré en totalité dans la chaîne de traitement Medoc/RSP, il a été décidé qu'il serait transféré au SIE de Haute-Marne, dans une logique de centralisation de cette mission.

Pour SOLIDAIRES 52, on assiste au transfert de charge d'un service vers un autre, sans transfert d'emploi.

Nous demandons donc à la direction :

- de nous donner la volumétrie de cette nouvelle mission ;*
- de nous quantifier sa valeur en ETP ?*

Réponse : « de mémoire, il s'agirait de 5 créances en stock au moment du transfert ».

Et pour les ETP ?

Une nouvelle fois la direction, va rechercher et ne manquera pas de revenir vers nous...

Pour les syndicats, il s'agit une fois encore d'une nouvelle mission transférée au SIE.

4/ Modification du lieu de dépôt des déclarations et actes d'engagement relatifs à la taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France ou taxe de 3 % pour les entreprises étrangères non établies en France

Cette modification des règles de compétence ne concerne que les entreprises non établies en France, la question y en a-t-il en Haute-Marne ? ... « nous reviendrons vers vous... »

Solidaires 52 indique que lors du CTR du 1 février 2021, Solidaires Finances Publiques s'est abstenu sur le vote des textes relatifs à ce changement de règle de gestion. Les syndicats ont demandé un groupe de travail sur tout ce qui concerne l'international.

5/ Bilan campagne 2020 :

Un contexte particulier en raison de la crise sanitaire et du confinement national mis en place le 17 mars 2020 :

- calendrier modifié ;*
- fermeture des guichets en grande partie sur la période ;*
- mise en place d'un accueil à distance ;*
- renforts extérieurs aux SIP : PUC, BCR et direction.*

Et tout s'est très bien passé avec même une amélioration de l'avancement de l'émission.

SOLIDAIRES 52 fait remarquer que cette présentation manque d'humain, en effet pourquoi ne pas remercier les agents de leur implication hors norme pendant cette campagne hors norme.

Évidemment que la direction a déjà remercié les agents mais une inscription au PV n'aurait été qu'un plus ...

Campagne 2021 :

Pour la direction, il s'agit d'une organisation très fine, tous les canaux mis en place pour les usagers afin de contacter les SIP sont suivis à la loupe.

Puis la directrice du PSU nous donne quelques chiffres sur 8 jours de campagne IR:

	2021	2019	Evolution à la baisse
Accueil physique sans RDV	590	1 920	69,27 %
Appels décrochés	1 479	2 352	37,11 %

Pour la direction, les chiffres sont à la baisse, il ne faut pas s'alarmer.

Pour les syndicats, les chiffres sont conséquents, car il y a peu d'agent en présentiel pour recevoir ces usagers.

SOLIDAIRES 52 demande le nombre d'usagers reçus en EFS depuis le début de campagne ?

Réponse de la direction : « de mémoire, ce serait de l'ordre de 10 usagers pour 2 jours dans 2 EFS ».

SOLIDAIRES 52 demande les moyens mis en place pour pallier à l'absence du responsable du SIP de Chaumont ?

Réponse de la direction :

La responsable du PSU s'est rapprochée des agents du SIP, ils peuvent se rapprocher du PSU pour toutes difficultés.

La responsable du SIP continue malgré tout d'assurer le suivi de la campagne...

SOLIDAIRES 52 demande si la direction a déjà choisi le futur responsable du SIP départemental au 01/01/2022.

Réponse de la direction : « Non pas encore, et si c'était le cas il ou elle en serait informé(e) avant vous ».

Franchement ce n'était pas notre question, un non nous suffisait.

4/ Questions diverses.

Avant tout, la directrice souhaite nous informer sur le reclassement des postes comptables, cible au 01/01/2023 :

	Actuellement	Reclassement
SIP CHT/départemental	C2/3	C2/2
SIE départemental	C2/2	C2/2
SPFE	C2/3	C3/3
PRS	C3/2	C3/3
Trésorerie CHT/SGC	C2/2	C2/1
Trésorerie STD/SGC	C2/3	C2/3
SGC Langres	C2/2	C2/2
Paierie	C2/3	C2/3
STD Hospitalier	C2/3	C2/3

La directrice nous précise que les comptables dont les postes sont « déclassés » ont été contactés personnellement et qu'ils bénéficieront du maintien de rémunération, et que le « déclassé » du SPFE provient de la valeur du marché immobilier qui s'effondre en Haute-Marne.

Point COVID-Télétravail :

Toujours des chiffres approximatifs :

- environ 3/4 personnes en ASA garde d'enfant sur le département ;
- environ 19/20 « voir plutôt 20 » collègues ont eu le COVID depuis le début de la pandémie ;
- précisément 3 cas positifs en ce moment (Chaumont, Saint-Dizier et Bourbonne les Bains) ; sans cas contact car pas de présence au bureau depuis environ 1 semaine.

En ce qui concerne le télétravail, nous sommes entre 20 à 35 % de télétravailleurs par jour, et entre 47/48 % sur 5 jours glissants.

Il n'y a plus pour l'instant, au niveau départemental de collègue en attente de PC Portable pour télétravailler. La direction est toujours en attente de la livraison de 48 PC Portable. La DGFIP souhaite que 80 % des agents au niveau national soient équipés de PC Portable.

SOLIDAIRES 52 demande si suite à l'indisponibilité de FIDJI le 21/04/21, la direction va octroyer une ASA aux agents du SPFE.

Il nous est répondu que NON, que l'on peut faire d'autres tâches, que les télétravailleurs « FIDJI » peuvent emporter des documents papier à la maison.

SOLIDAIRES 52 demande suite à la « non arrivée » de l'inspecteur stagiaire au SIE départemental si la direction envisage un soutien quelconque.

L'AFIP nous répond par une pirouette cacahuète que la direction est en attente du mouvement national des inspecteurs avec affectation au 01/09/2021.

Encore une fois ce n'était pas notre question, mais nous devons nous en contenter...

L'AFIP ajoute qu'il est en contact avec le responsable du SIE, et qu'il a le soutien du PSU et de la chargée de mission. Tout va bien. On peut encore supprimer des postes...

Enfin, pour la énième fois, nous interpellons la direction sur les difficultés du SDIF. Les agents nous font part de leurs inquiétudes suite à la sortie du mouvement C, un départ et pas d'arrivée en Haute-Marne. Il faudra donc « déshabiller Paul pour habiller Pierre », y aura-t-il maintien de la convention à distance avec le SIP de Saint-Dizier ?

La directrice nous informe qu'apparemment l'agent actuellement en renfort sur Saint-Dizier aurait émis le vœu de rejoindre le SDIF tout en travaillant à distance.

SOLIDAIRES 52 souhaiterait connaître le délai de retard du SPFE en matière de publication, car ce délai a un impact sur le service du SDIF en matière de contentieux d'attribution.

De nouveau : « environ 140 jours »...sans commentaires.

SOLIDAIRES 52 informe de nouveau la direction sur les problèmes d'absence totale de dialogue au sein du SDIF. Nous assistons à nouveau sur le fait que certains agents souhaitent que la direction se déplace pour les rencontrer sur leur lieu de travail en présentiel. Malheureusement pour eux il nous est répondu que cette action a déjà été menée, sous entendu que la direction ne se déplacera pas à nouveau.

SOLIDAIRES 52 insiste et souhaite acter dans le PV de ce CTL que l'ambiance au SDIF s'est fortement dégradée et que la motivation est en berne.

Dernier point, SOLIDAIRES 52 indique à la directrice qu'en tant qu'organisation syndicale il souhaiterait être informé de la mise en place des intérim des postes avant de les découvrir dans Ulysse 52.

Le CTL s'est achevé suite à ce dernier point à 10H40

RESTONS SOLIDAIRES